

# 3 HEURES de RELAIS VTT

## SAINT HILAIRE DE CHALÉONS

Le Samedi 30 juin 2012

Proposé par LOISIRS VACANCES



### Relais VTT en équipe de 2

Départ 14 heure / Au magasin MECAMOB

Circuit de 4 km / OUVERT à TOUS / Restauration sur place

Tarifs : 12 € par équipe, règlement à l'ordre de Loisirs Vacances à envoyer avec l'inscription chez Dominique Cotillon, 11 rue des Acacias, 44680 Saint Hilaire de Chaléons

RENSEIGNEMENTS : [c.sorin@free.fr](mailto:c.sorin@free.fr) ou 06 83 02 13 33

Documents disponibles en téléchargement :

Inscription : <http://dl.dropbox.com/u/20741636/RelaisVTT.doc>

Autorisation parentale : <http://dl.dropbox.com/u/20741636/InscripRelaisVTT.doc>

## FICHE D'INSCRIPTION (A retourner avant le 16 juin 2012)

Nom de l'équipe : .....

Nom, Prénom Equipier 1 : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Nom, Prénom Equipier 2 : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Signatures :

## REGLEMENT

Le relais aura lieu le samedi 30 juin 2012, départ ZA de la petite croix, Saint Hilaire de Chaléons, au magasin MECAMOB. Chaque équipe est constituée de deux coureurs qui se relayeront sur un parcours d'environ 4 kilomètres. Chaque équipe doit parcourir le plus grand nombre de tours dans le temps maximum de 3 heures.

Les participants doivent avoir 16 ans au 30 juin 2012, il sera demandé une autorisation parentale pour les mineurs. Confirmation d'inscription et retrait des plaques à partir de 12hr30. Le nombre d'équipe est limité à 50.

Le départ sera donné à 14 heure style "Le Mans" selon l'ordre d'inscription, les relais sont effectués par l'échange d'un brassard entre les équipiers. Les relais sont libres, mais doivent s'effectuer obligatoirement dans la zone de remplacement. Chaque VTT d'une même équipe sera équipé d'une plaque portant un numéro identique.

Aucune assistance extérieure n'est autorisée, en dehors de la zone de dépannage délimitée par l'organisation. Tout concurrent en difficulté doit terminer son tour par ses propres moyens et franchir la zone de pointage. Un ravitaillement sera assuré pour les concurrents durant les 3 heures de l'épreuve.

Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité en ce qui concerne tout incident ou accident et vol pouvant survenir avant, pendant, et après l'épreuve. Chaque participant se doit d'être couvert par une assurance responsabilité civile. Le port du casque rigide et attaché est obligatoire. Inscription sur place majorée de 2€ par équipe.